

# Linguistique textuelle et diachronie

Combettes, Bernard

Université de Lorraine & ATILF  
bernard.combettes@univ-nancy2.fr

## 1 Problématique générale

Le but de cet exposé est de déterminer les conditions nécessaires, au plan théorique comme au plan méthodologique, pour que se constitue en discipline spécifique la linguistique textuelle lorsqu'elle prend en compte la dimension diachronique, lorsqu'elle se fixe comme objectif l'analyse et l'interprétation du changement, qu'il s'agisse de l'évolution des formes, des faits de langue qu'elle étudie d'ordinaire, ou des notions qui vont de pair avec ces faits de langue. Les particularités de l'approche diachronique sont depuis longtemps reconnues pour bon nombre de domaines et de sous-domaines des sciences du langage : la phonétique historique, par exemple, est ainsi considérée comme une discipline propre, avec ses notions et ses méthodes spécifiques. On rappellera qu'une des premières tâches des indo-européanistes, au XIX<sup>e</sup> siècle, a été d'énoncer des lois d'évolution, de déterminer des régularités dans les changements qui affectent les systèmes phonétiques. On mentionnera aussi l'ouvrage d'A. Martinet, *L'économie des changements phonétiques*, qui, dans une perspective de linguistique générale et dans un cadre structuraliste, expose les particularités d'une étude qui se donne pour but les modifications du jeu des oppositions phonologiques. Il en va de même en ce qui concerne la lexicologie. Une longue tradition fait de ce domaine une discipline à part entière, avec sa problématique et sa méthodologie. On retrouve, ici encore, au-delà de l'étude des changements de sens, la volonté d'élaborer des règles, ou au moins de décrire les régularités, de l'évolution. Même si la situation n'apparaît pas comme aussi nettement tranchée dans d'autres domaines, la syntaxe, la morphologie, la sémantique, ont été également considérées comme des disciplines particulières quand elles visent à rendre compte de l'évolution. Il semble assez généralement admis que la problématique diachronique est assez spécifique pour que des théories, des concepts, des méthodes qui ont fait leur preuve dans des études synchroniques sur la langue contemporaine ne puissent être appliqués tels quels à l'analyse du changement, mais soient l'objet d'une certaine "adaptation". On est alors en droit de se demander pourquoi la linguistique du texte semble être traitée différemment des autres disciplines. Un indice matériel assez significatif de cette singularité est par exemple le fait que l'on puisse difficilement citer un ouvrage qui se présenterait comme une "linguistique textuelle historique", alors que sont couramment utilisés des manuels de "phonétique historique", de "grammaire historique", qui font le point sur un domaine particulier.

Cela ne signifie évidemment pas que la linguistique du texte ignore la dimension historique et ne puisse prendre en compte que la synchronie moderne. Bon nombre de travaux ont déjà été réalisés dans une perspective diachronique et cela dans diverses composantes de la linguistique du texte. Pour prendre comme exemples des points relativement différents, on citera le fonctionnement des expressions anaphoriques, le rôle des temps verbaux, le discours rapporté, ou encore des marques énonciatives comme les modalisateurs, qui ont fait l'objet de recherches à partir de corpus d'états de langue anciens, le but étant l'analyse du changement. Toutefois, sans remettre en cause le bien fondé et la qualité de ces recherches, en parfaite cohérence avec leurs objectifs, on soulignera le fait que, dans la plupart des cas, l'étude n'est pas vraiment menée dans une perspective de linguistique textuelle, même si les faits observés relèvent bien de cette discipline. Il faut en effet remarquer que ces travaux s'inscrivent en général dans la problématique de la grammaticalisation ou dans celle de la pragmatification, approches dans lesquelles la notion de changement de niveau est fondamentale ; il est donc tout à fait naturel que le domaine textuel soit mis à contribution lorsqu'il s'agit d'observer les opérations de réanalyse et d'analogie. Mettre à l'épreuve un continuum de grammaticalisation tel que celui qui a été proposé par E. C. Traugott, qui suggère que les expressions évoluent du niveau propositionnel au niveau textuel, puis au niveau énonciatif, conduit presque obligatoirement à prendre en compte les données de la linguistique du texte. Ce type d'étude porte toutefois, par définition, sur des cas particuliers et - c'est là

une première difficulté - la dimension textuelle ne peut donc être traitée en tant que telle, dans sa globalité ; mais le point le plus notable est que tout se passe comme si les faits de linguistique textuelle étaient utilisés dans une autre optique, la dimension diachronique conduisant à donner la priorité à l'étude des mécanismes du changement, au détriment, en quelque sorte, de l'étude de la cohérence et des points qui relèvent spécifiquement de la linguistique textuelle. Notre objectif sera donc de présenter ici quelques problématiques transversales, qu'une approche souvent trop restreinte a quelque peu occultées et qui demeurent implicites, mais qu'il conviendrait de prendre en compte si l'on a pour objectif la construction d'une discipline bien identifiée et autonome. Il est vrai qu'indépendamment de la question de la diachronie, la linguistique textuelle présente de nombreuses facettes, de nombreuses tendances, sur lesquelles nous n'insisterons pas ici, dans la mesure où cette diversité ne nous semble pas empêcher la reconnaissance de problèmes généraux, qui se posent quelles que soient les approches adoptées. Dans une première partie de l'exposé, nous nous attacherons à décrire une question de fond, transversale, si l'on peut dire, qui se pose quels que soient les types de marques que l'on se propose d'étudier, alors que la deuxième partie sera consacrée à des problèmes plus particuliers et à leur illustration par l'évocation de quelques cas précis.

## 2 Evolution du système linguistique, évolution de la textualité

La linguistique du texte, conçue comme une étude du système de la langue prenant en compte la dimension discursive, repose fondamentalement sur la notion de "codage" : elle s'appuie obligatoirement sur l'observation des relations qui s'établissent entre les marques fournies par le système linguistique à un moment donné et les catégories textuelles. Si, ce qui est d'évidence, les diverses parties du système sont en constant changement, les "notions" textuelles le sont aussi, ce qui est moins communément reconnu. Quels rapports faut-il alors établir entre ces deux évolutions ? Peut-on raisonner en termes de causes et d'effets ?

Rappelons d'abord comment se pose la question des rapports langue / texte indépendamment de la problématique de la diachronie. Comme nous venons de le rappeler, certains travaux s'intéressent en fait au système de la langue et, éventuellement, à son évolution, la dimension textuelle n'étant qu'un cadre d'analyse pertinent mais non un objet d'étude. L'autre position consiste à se placer du côté, si l'on peut dire, du discours et du texte, pour décrire les facteurs qui affectent le choix d'une forme, d'une construction, son utilisation en contexte. Dans la mesure où il ne s'agit plus d'analyser le système linguistique en lui-même, mais de rendre compte de règles d'ordre textuel, ce sont alors les formes, les constructions, les outils grammaticaux, qui se trouvent subordonnés, dans l'analyse, aux principes qui assurent la cohérence textuelle. Cette approche, que l'on retrouve, à des degrés divers, dans bon nombre de travaux, se place nettement dans une perspective fonctionnaliste, qui considère les phénomènes textuels et discursifs comme premiers, conditionnant, d'une certaine manière, le domaine linguistique au sens strict. Le codage opéré par les marques linguistiques est alors souvent interprété comme une illustration, une application, de la notion d'iconicité. Quelques principes généraux, mis en œuvre aux divers niveaux de l'analyse linguistique, permettent ainsi d'expliquer le choix des formes particulières. Cette transversalité des opérations cognitives se trouve bien illustrée dans les travaux de Givon, mais on pourrait également citer ceux de Dressler, pour qui les relations d'ordre, de séquentialité, le principe de quantité, l'opposition figure / fond, la distinction noyau / satellite, par exemple, correspondent à des principes cognitifs qui ne voient pas leur application limitée à tel ou tel domaine, mais établissent au contraire une unité entre les divers niveaux d'analyse; c'est ainsi que la distinction figure / fond, pour prendre ce cas particulier, va se trouver mise en œuvre, lorsqu'il est question de cohérence textuelle, dans le codage de l'opposition des plans. Cette position, qui, poussée à l'extrême, amène à considérer que ce sont les contraintes textuelles, la nécessité de traduire la cohérence discursive, qui donnent aux formes linguistiques leurs valeurs, est loin de faire l'unanimité; pour un auteur comme Prince, par exemple, la "compétence discursive" est propre à chaque langue et le codage textuel se présente comme tout à fait arbitraire, alors que pour d'autres, comme De Lancey, il est quasiment impossible de détecter des priorités, de rechercher ce qui, du système linguistique ou des règles textuelles, serait premier, les deux aspects de la problématique étant dérivés, en quelque sorte, des principes cognitifs.

Quelle que soit l'attitude adoptée, quel que soit l'objectif réel de l'étude, système de la langue ou fonctionnement de la cohérence, l'observation de l'opération de codage semble presque toujours entraîner une sorte de dérive qui consiste à ne pas prendre en compte le texte dans sa spécificité, dans la structuration des catégories qui lui sont propres. Le texte, ou le discours, devient ainsi un simple "lieu" où se contextualisent les faits de langue : un glissement se produit, qui déplace l'analyse de la relation langue / texte vers l'étude de la relation langue / cognition. Les caractéristiques cognitives étant considérées comme universelles, ce déplacement conduit à accorder la même généralité aux structures textuelles. Pour reprendre l'exemple des plans, c'est de l'universalité supposée de l'opposition fond / forme que sont déduites, en quelque sorte, des caractéristiques universelles de la distinction premier plan / second plan. C'est cette mise entre parenthèses de la composante textuelle que nous mettrons en question, en essayant de montrer, par quelques exemples, que la mise en relation des systèmes linguistiques, dans leur variété, avec des faits de cohérence ne peut se faire sans une évaluation de la spécificité de ce même champ textuel. Ce point de méthode, qui ne devrait pas échapper à l'étude synchronique, n'en est que plus important lorsqu'il s'agit de diachronie, dans la mesure où la notion d'évolution va de pair avec celle de variation et qu'il est indispensable de déterminer avec le plus de précision possible le lieu même de cette variation et, par contraste, le lieu de la stabilité. La prise en compte de la dimension diachronique ne peut donc ignorer cette problématique : mettre en relation des faits de langue et la structuration textuelle implique que chacun de ces niveaux soit considéré comme susceptible d'être affecté par le changement. Que le système linguistique évolue apparaît comme une évidence ; il ne faudrait pas concevoir la textualité - sous le prétexte qu'elle semble obéir à des facteurs d'ordre cognitif - comme un ensemble de données immuables, en quelque sorte "atemporelles", demeurant identiques tout au long de l'histoire. Dans la mesure où l'on accepte que la compétence textuelle du locuteur se modifie avec le temps, il faut considérer comme soumises au changement les notions qui la constituent, ne serait-ce qu'en raison de l'évolution des notions mêmes de texte, de textualité et de cohérence.

Prendre en compte l'évolution de la compétence, les changements qui affectent le "sentiment linguistique", entraîne une série de questions d'ordre méthodologique dont l'une, particulièrement importante, qui concerne la connaissance que nous pouvons avoir de cette compétence. La linguistique du texte, quel que soit le type d'approche, semble en effet devoir nécessairement s'intéresser à la dimension cognitive, dans la mesure où la question des activités de production et de réception des textes joue un rôle fondamental. Comment peut-on aborder, en diachronie, cet aspect de l'analyse ? La notion de cohérence joue le même rôle, toutes proportions gardées, que celle de grammaticalité en syntaxe, tout en n'étant évidemment pas de même nature. Faute d'une documentation suffisante, cette question présente des difficultés quasiment insurmontables lorsque l'on travaille en diachronie. Il serait par exemple indispensable de disposer d'informations sur les modes de lecture (lecture à haute voix, lecture silencieuse, etc.) caractéristiques de la période médiévale. Si quelques documents nous renseignent sur la lecture du latin dans les communautés religieuses, nous n'avons pour ainsi dire aucun témoignage détaillé et digne de foi sur la lecture des textes en français. On peut certes essayer - et cela a déjà été tenté - de retrouver certains aspects de l'activité de réception des textes par l'examen des textes eux-mêmes, par l'étude de la segmentation, de la ponctuation, par exemple. Il est facile de voir comment cette situation, pourtant quasiment inévitable, n'est qu'un pis-aller et oblige à prendre le problème à l'envers : ce sont ces informations d'ordre psycholinguistique qu'il faudrait posséder pour pouvoir en fait interpréter correctement, sans trop d'anachronismes, le codage de la cohérence textuelle. Une notion comme celle de "mémoire discursive", qui a fait les preuves de sa pertinence pour l'analyse de textes modernes, peut sans aucun doute être utilisée pour les textes anciens. Mais quelle est alors sa nature, ses caractéristiques ? L'examen des textes laisse penser que l'on est passé d'une lecture qui privilégiait une cohérence "à courte distance", fondée sur des enchaînements mettant en œuvre un contexte gauche relativement restreint, à une lecture prenant en compte des unités bien plus larges et autorisant des activités d'anticipation vers le contexte de droite. Ici encore, c'est l'observation des textes - et, plus particulièrement, l'évolution, en moyen français, des progressions thématiques, ou, bien plus tard, celle des faits de cataphore - qui nous permet de formuler ce genre d'hypothèse, qu'il conviendrait d'étayer par de nombreuses études de détail. On remarquera que cette question n'est pas seulement celle de la

spécificité de la réception des textes à une époque donnée mais également celle de la spécificité des activités de production et qu'il serait indispensable d'exploiter la rare documentation dont nous pouvons disposer sur les conditions matérielles de la rédaction des textes. On peut par exemple se demander si le fait de dicter un texte, pratique courante au Moyen-Âge, a des répercussions sur la cohérence et sur son codage.

Cette relativisation des notions concerne, de façon transversale, si l'on peut dire, de nombreux aspects de la cohérence du texte. Parmi ceux-ci, la nature des unités pertinentes, des "paliers de traitement" est concernée au premier chef. Il est évident que les unités (proposition, clause, phrase, période, ...) dans le cadre desquelles s'exercent les règles de cohérence sont en relation étroite avec le type de compétence textuelle mise en œuvre à une période donnée. Certains travaux - ceux de J.-P. Seguin, en particulier - ont déjà abordé la question de l'émergence de la phrase "moderne" durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Des recherches identiques devraient être menées sur les états de langue plus anciens. Nous pensons ici à la prose narrative de l'ancien français et aux modifications profondes qui surviennent avec la période du moyen français. Quelles sont les caractéristiques de la "proposition", de la cellule de base, dans les textes de ces époques ? L'ancien français semble favoriser une relation étroite entre l'activité de prédication et celle d'identification du référent auquel renvoie le sujet de cette prédication, ce qui conduit à la succession d'unités relativement brèves, de type V2, qui entretiennent entre elles des relations proches de la parataxe. Le développement de la zone initiale de l'énoncé en moyen français, avec des schémas de type SXXV, ne modifie pas simplement la linéarisation des constituants, mais, plus profondément, la conception même de la "proposition".

Une des premières tâches de la linguistique du texte, lorsqu'elle prend ne compte la diachronie, nous semble donc être de définir dans quelle mesure et de quelle façon il convient de "relativiser" les notions qui la constituent. Qu'il s'agisse d'opérations d'ordre cognitif (mémoire discursive, gestion des référents, par exemple), des unités elles-mêmes, des types de texte et de discours, des niveaux "intermédiaires" (opposition récit / discours, premier plan / second plan), le concept de variation doit se voir accorder la même importance, la même place centrale, que celle qu'il a lorsque l'étude porte sur le système de la langue. Un des principaux acquis des travaux sur la grammaticalisation a été de montrer comment les concepts d'ordre morphosyntaxique et sémantique, catégories et fonctions sont soumis à l'évolution et que des notions comme celle de "transitivité", par exemple, ou de celle de "déterminant nominal" n'ont pas toujours été caractérisées, au cours de l'histoire de la langue, par les mêmes propriétés. Toutes proportions gardées, les catégories textuelles sont à replacer dans une perspective identique, l'analyse du codage de la cohérence consistant alors à mettre en relation deux niveaux en évolution. Il resterait toutefois à déterminer - et ce n'est pas l'étude la plus facile à réaliser - quelles sont les causes, quels sont les effets, dans le processus d'évolution. Si le système linguistique obéit à une évolution que l'on pourrait qualifier d'interne, en fonction des grandes tendances du changement, cela n'interdit pas de formuler une hypothèse, qu'il faudrait mettre à l'épreuve, consistant à considérer que le changement, ou du moins le déclenchement du changement, l'émergence de certaines structures, sont guidés par les modifications qui affectent le niveau le plus élevé ; les modifications de la macrostructure, modifications entraînées elles-mêmes par des facteurs d'ordre non linguistique, seraient ainsi à l'origine des changements de plus bas niveau, dans le codage, à l'aide des formes proposées par le système de la langue, de telle ou telle composante de la cohérence du texte. Si ce schéma d'évolution s'avère pertinent, survient alors une autre question, qui n'est plus de l'ordre de la linguistique du texte : dans quelle mesure le processus de changement du niveau linguistique se trouve-t-il à son tour affecté par ces modifications d'ordre textuel ? Quelles que soient les positions prises sur ce type d'hypothèse, quels que soient les comparaisons, les mises en relation effectuées, il apparaît comme nécessaire - c'est ce que nous voulions simplement signaler ici - de déterminer et de prendre en compte, pour une époque donnée, la spécificité de la compétence textuelle et des notions qui la composent.

### 3 Quelques points d'application

C'est dans cette optique générale que nous allons développer quelques points d'application qui se recoupent sans doute plus ou moins mais qui peuvent, dans un premier temps, faire l'objet d'un examen particulier. Les rapports qu'ils entretiennent exigent une étude spécifique, qui devrait permettre de déterminer les causes et les effets du changement. Nous envisagerons d'abord la question des types et des genres de textes et de discours, catégories dont l'évolution conditionne, dans l'hypothèse que nous venons de formuler, les modifications du codage linguistique.

#### 3.1 La typologie des textes

La typologie des textes ne peut être conçue comme un cadre fixe qui s'appliquerait aux textes de toutes les époques. Comment prendre en compte l'évolution des conceptions de la textualité en ce domaine ? On illustrera ce point par l'exemple de l'émergence, en moyen français, du texte descriptif, émergence qui peut être mise en rapport avec l'évolution des marques linguistiques permettant l'autonomie progressive de ce type de texte. Cette question se confond en grande partie avec celle du marquage de l'opposition des plans. On peut en effet considérer que le texte descriptif acquiert son autonomie lorsque les passages de second plan sont régis par une organisation qui leur est propre, commandée par des règles spécifiques, ce qui les libère, si l'on peut dire, de leur subordination au premier plan. Quelques exemples, empruntés à des passages narratifs de textes du XIII<sup>e</sup> siècle permettront d'illustrer ce statut de la description.

La question de l'émergence du texte descriptif, en ce qui concerne les formes linguistiques, est étroitement liée à celle de l'organisation thématique ; c'est la progression à thème constant, caractéristique de la narration dans la prose narrative en ancien français, qui assure, si l'on peut dire, la dépendance du second plan et sa faible importance, ne serait-ce que du point de vue quantitatif. Ce type de progression permet en effet à un référent saillant, d'ordinaire "personnage principal", d'apparaître comme thème et comme sujet syntaxique dans des énoncés successifs, et de servir ainsi de relais dans le maintien de la cohérence du passage. C'est par l'intermédiaire de cet actant, par l'emploi de procès de perception ou d'action que vont se trouver introduits les référents nouveaux, supports éventuels d'une description, d'un commentaire. Le syntagme sujet n'étant pas obligatoirement exprimé, la première place de la proposition se trouve d'ordinaire remplie par un marqueur qui renforce le lien contextuel (*si, or, lors, ...*) et accentue l'impression d'une cohérence "étroite", resserrée. Considérons un exemple précis : dans l'extrait suivant, les verbes *venir, voir, trouver* rattachent au thème constant (*Lancelot*) les référents qui constituent les divers éléments de la description, les prédicats de second plan se réalisant dans des subordonnées relatives ou dans des syntagmes adjectivaux :

- *Et neporec tant a allé que il vint a une croiz de pierre qui ert au departement de deus voies en une gaste lande. Et il regarde la croiz quant il fu pres et voit par dejuste un perron de marbre ou il avoit lettres escrites (...) et il resgarde vers la croiz et voit une chapelle mout ancienne (...) et troeve a l'entree unes prones de fer (...) et voit la dedenz un autel qui (...)* (*La Queste del Saint Graal*, XIII<sup>e</sup> s.) [et cependant il a tant chevauché qu'il arrive à une croix de pierre qui était à la séparation de deux chemins sur une lande déserte. Et il regarde la croix quand il en est près et voit à côté un bloc de marbre où il y avait des lettres écrites (...) et il regarde vers la croix et voit une chapelle très ancienne (...) et il trouve à l'entrée des barreaux de fer (...) et il voit à l'intérieur un autel qui ...]

Dans des passages de ce type, la description semble suivre, en quelque sorte, le déroulement temporel de la narration : aucune proposition "indépendante" n'est consacrée au second plan, dans la mesure où un syntagme renvoyant à un référent nouveau ne se trouve jamais en début d'énoncé. Qu'il s'agisse de cette progression à thème constant, à laquelle correspond majoritairement le schéma Sujet+Verbe (Complément), ou de la progression linéaire, la structure de base est en fait: Thème+Verbe (X), le constituant thématique pouvant être réalisé par des fonctions syntaxiques diverses, ce qui l'emporte ici étant la nécessité de délimiter clairement la répartition thème / rhème, la gestion de la cohérence s'opérant de proche en proche, à courte distance, pourrait-on dire.

Une autre grande solution, l'utilisation des progressions à thèmes dérivés, conduit à un changement important ; elle peut être considérée comme le facteur décisif dans la modification du statut du second plan, dans une évolution vers une plus grande autonomie, ce qui aboutira à la reconnaissance de la spécificité du descriptif en tant que type de texte. Ce système à hyperthème, qui assure une cohérence beaucoup plus élargie que les deux procédés précédents, est attesté dès l'ancien français, mais se réduit d'ordinaire à des enchaînements par énumération, un syntagme nominal à valeur collective se trouvant divisé en sous-thèmes successifs. Le moyen français apparaît comme particulièrement novateur sur ce point en s'éloignant de la cohérence "par répétition", qui suppose le rappel d'éléments identiques, qu'il s'agisse de liens interphrastiques ou d'hyperthèmes. Un changement significatif se produit avec le développement des progressions à thèmes dérivés dans lesquelles les sous-thèmes ne se rattachent pas à un hyperthème constitué par une unité référentielle mais à un contenu propositionnel évoqué dans le contexte antérieur. On passe alors de la conception d'une cohérence "pas à pas", qui met en jeu des contextes étroits, à celle d'une cohérence plus large, qui implique l'intuition de séquences spécifiques distinctes du premier plan narratif. Alors que les cas envisagés plus haut contenaient un constituant analysable en thème propre, il est difficile de décomposer l'énoncé en partie thématique et en partie rhématique lorsque c'est l'ensemble de la proposition composant les passages de second plan qui se rattache, en tant qu'énoncé d'un prédicat, à l'hyperthème, et non plus un syntagme particulier qui est en relation de coréférence avec un syntagme particulier du contexte gauche. Le moyen français apparaît comme particulièrement novateur sur ce point en s'éloignant de la cohérence "par répétition", à courte distance, qui suppose le rappel d'éléments identiques, qu'il s'agisse de liens interphrastiques ou d'hyperthèmes. Dans le passage descriptif suivant, tiré des Chroniques de Molinet (dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle) qui a pour titre: "La grant famine qui fut en ce tempz ou pays de Haynau ensemble incidens qui lors advindrent", la première phrase ne contient aucun groupe nominal susceptible d'être rattaché, en tant qu'hyperthème, aux syntagmes sujets des autres propositions du texte :

• *Dès l'année précédente, avoit esté le tempz d'yver tant aspre et angoisseux que (...) Petis enfans estoient trouvez mors en leurs repos et berceaux, pluseurs gens à cheval s'engeloyent par les champz (...) Pelerins, pietons, bosquillons et ceulx qui hantoyent les bois rendirent leurs esperis (...) Les oyseaulx du ciel estoient recoeuilliez morz (...); pluseurs arbres moururent geléz et steriles. (id.)* [dès l'année précédente le temps d'hiver avait été si rude et si dur que (...) Les petits enfants étaient trouvés morts dans leurs berceaux, plusieurs qui allaient à cheval étaient pris par le gel dans la campagne (...) Les pèlerins, ceux qui allaient à pied, ceux qui vivaient dans les bois rendirent l'âme (...) Les oiseaux du ciel étaient ramassés morts (...); plusieurs arbres moururent gelés et stériles]

A la différence de ce qui peut être constaté dans le cas des autres progressions (progression à thème constant, progression à thème linéaire), le groupe qui pourrait être considéré comme l'hyperthème du passage (*le tempz d'yver*) ne peut être rattaché, même par le moyen d'une inférence, aux divers syntagmes nominaux sujets des propositions qui le suivent (*petis enfans, pluseurs gens*, etc.) ; la cohérence n'est pas assurée par un système de co-référence, mais c'est l'ensemble de chacune des propositions qui développe le groupe dominant.

C'est sans doute le développement des systèmes à hyperthème, amenant une nouvelle conception du second plan et la création de séquences textuelles exigeant des opérations de mémorisation et d'anticipation sur des dimensions plus larges que le simple enchaînement interphrastique, qui est à l'origine des "ruptures" référentielles, aucun élément ne pouvant être rattaché au contexte et l'ensemble de la proposition étant interprété comme rhématique ; l'ordre direct apparaît alors comme l'ordre non marqué, toute phrase de schéma SV(X) pouvant s'insérer dans un contexte indépendamment des valeurs relatives de ses divers constituants dans le domaine du dynamisme communicatif. L'énoncé ne se présente plus comme une structuration nettement marquée en partie thématique et en partie rhématique, dichotomie qui est mise en œuvre dans une cohérence "étroite", mais avant tout comme une prédication qui intervient en tant que telle dans l'organisation informationnelle du passage de second plan.

On voit ainsi émerger, durant le XV<sup>e</sup> siècle, des passages caractérisés par une organisation interne qui les rend en quelque sorte indépendants du contexte narratif dans lequel ils s'insèrent ; la progression thématique s'y exerce de façon interne, pourrait-on dire, avec le développement de progressions spécifiques et, du point de vue syntaxique, un nouveau statut pour l'ordre direct SVX. Toutes ces

propriétés se combinent pour aboutir à la création d'un type de texte, identifié et marqué comme tel. Il conviendrait d'ailleurs de déterminer jusqu'à quel point ce sont les textes argumentatifs et informatifs, dans lesquels cette autonomie du second plan semble émerger dès le XIV<sup>e</sup> siècle, qui ont pu influencer les productions littéraires.

Cet exemple du texte descriptif nous permet de revenir sur la problématique des relations qu'il convient d'établir entre les faits de langue et les structures textuelles. Les quelques remarques qui précèdent montrent, nous semble-t-il, qu'il est nécessaire de prendre en compte la spécificité, pour une époque donnée, pour un type de texte particulier, de l'opposition des plans dans la mise en relation de cette dichotomie avec les structures syntaxiques ou, plus généralement, avec des phénomènes linguistiques. Les dispositions linéaires que sont l'ordre direct ou l'inversion du sujet doivent être évaluées, lorsqu'il s'agit de l'ancien français, dans le cadre d'un second plan non autonome, étroitement dépendant du premier plan, et reposant sur un marquage d'un constituant thématique qui assure la liaison avec un contexte immédiatement antérieur, alors que les mêmes organisations de surface sont à repenser, à partir du moyen français, comme participant au marquage de l'autonomie des passages descriptifs, ce qui, du point de vue fonctionnel, leur attribue un statut fondamentalement différent.

### **3.2 L'évolution de la conception de la cohérence et de la textualité comme caractéristique fondamentale de la linguistique textuelle**

La nécessité de prendre en compte, comme une caractéristique fondamentale de la linguistique textuelle diachronique, l'évolution de la conception de la cohérence et de la textualité trouve son application dans des domaines particuliers, correspondant aux grandes parties de l'approche textuelle. Nous citerons deux types d'exemples.

#### **3.2.1 Le traitement des expressions référentielles**

Le traitement des expressions référentielles, avec la façon dont s'effectuent des opérations comme l'introduction d'un référent nouveau ou la redénomination d'un référent qui doit être réactivé, est évidemment à rattacher au fonctionnement de la mémoire discursive et à la gestion de la "connaissance partagée". Evoquons d'abord le cas des états de langue anciens de l'ancien français au français classique. Tout se passe, dans les textes de cette période prémoderne, comme si l'identification du référent ne pouvait être laissée en attente, avant que se soit réalisée la prédication principale, cette dernière pouvant précéder l'identification, mais uniquement dans les cas de sujet postposé. Cette contrainte pourrait sans doute être interprétée comme un moyen d'éviter la surcharge cognitive constituée par l'enchaînement, dans la même cellule propositionnelle, de deux prédicats dont le sujet n'est pas clairement identifiable. L'examen de textes de moyen français ne fait pas apparaître de changement très net dans cette tendance. En effet, les modifications importantes se produisant dans l'organisation générale de la proposition, qui se traduisent par le "recul" du verbe vers la fin de l'énoncé et, parallèlement, par le développement de la zone initiale, n'affectent pas fondamentalement les relations établies entre la présentation des référents et la prédication. Si les antépositions de constituants périphériques deviennent de plus en plus nombreuses, conséquence d'une réorganisation de la perspective fonctionnelle, les rhèmes secondaires occupant les places libérées en début d'énoncé, on peut néanmoins constater que l'identification des référents sous-jacents n'exige pas une attente de la prédication principale : le contexte antérieur fournit, en règle générale, les éléments nécessaires à l'interprétation. Le problème ne se pose évidemment pas lorsqu'il s'agit de la séquence : Sujet + X + Verbe, où le groupe sujet est exprimé avant la prédication seconde ou le circonstant. Les divers changements qui vont survenir jusqu'à la période classique ne vont guère modifier cette tendance générale ; l'énoncé devient sans doute plus complexe, en particulier dans le domaine de la subordination, mais ceci ne change pas fondamentalement le traitement des expressions référentielles. On peut faire l'hypothèse que c'est avec le passage à la "phrase" moderne, caractérisée par une plus forte hiérarchisation interne des constituants, que va se développer une série de phénomènes, dont la cataphore est l'un des plus significatifs. C'est dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle que des expressions anaphoriques vont se trouver placées dans des constituants (circonstanciels, constructions détachées,

prédications secondes) situés en début de phrase et précédant leur contrôleur. Il faut voir là l'indice d'un déplacement du palier de traitement de la continuité référentielle, la phrase devenant une unité dotée de son autonomie, avec son fonctionnement interne, non seulement au niveau syntaxique, mais également au niveau référentiel.

### 3.2.2 L'évolution de la perspective fonctionnelle de la phrase

L'évolution de la perspective fonctionnelle de la phrase, ou, plus précisément, l'évolution de la conception du dynamisme communicatif, est, elle aussi, en relation avec l'évolution des paliers de traitement. Les travaux sur la "perspective fonctionnelle de la phrase", s'appliquant d'ordinaire à la synchronie contemporaine, laissent penser que les notions et les unités - thème, rhème, transition, progressions thématiques, etc. - sont universelles, les différences entre les langues correspondant à la variété des systèmes syntaxiques, qui entraîne des opérations de codage d'ordre divers. L'examen de textes de l'ancien français et du moyen français montre que ce n'est pas seulement le changement syntaxique, en particulier celui qui affecte l'ordre des mots, qui joue un rôle dans ce processus d'évolution. La conception du dynamisme communicatif - donc la compétence du locuteur sur ce point - du moins dans la prose narrative, donne la priorité à l'identification du thème sur un codage qui prendrait en compte les divers degrés du dynamisme communicatif. L'identification du thème l'emporte, pourrait-on dire, sur celle du rhème propre ou du rhème secondaire ; en ce sens, le schéma de base d'ordre V2 apparaît comme parfaitement adapté à cette conception, l'organisation de l'énoncé correspondant en fait à Thème + VX. Dans les changements qui affectent, dès l'ancien français et en moyen français, l'interaction du niveau syntaxique et du codage des degrés de dynamisme communicatif, deux faits marquants sont à noter : d'une part, le marquage privilégié, dans le système à verbe second, du syntagme qui est à interpréter comme le thème propre se voit remplacé par celui du rhème propre, d'ordinaire constitué du verbe et de certains compléments ; la zone finale de l'énoncé devient ainsi le lieu discriminant, là où les énoncés de l'ancien français ne hiérarchisaient guère l'organisation informationnelle. Le "recul" du verbe entraîne d'autre part la création de nouvelles zones en position préverbale, en particulier entre le syntagme sujet et l'élément verbal ; prédications secondes et rhèmes secondaires, sous la forme de compléments de manière, peuvent ainsi être nettement séparés du thème et du rhème propres. La réorganisation de la ligne de l'énoncé ne correspond donc pas seulement à un changement de surface dans la place des diverses unités, mais, plus profondément, à une modification dans le type de codage dévolu, en ce qui concerne le dynamisme communicatif, aux constructions syntaxiques. C'est ainsi que l'on assiste à la grammaticalisation d'un schéma SXV, qui autorise l'insertion, entre le sujet et le verbe, de constituants dotés d'un faible degré informatif et laissant attendre le rhème propre. L'échelle du dynamisme communicatif se trouve alors complétée par la possibilité de signaler, par leur position, des rhèmes secondaires, qui peuvent par ailleurs correspondre à des prédications secondes. On voit que c'est toute la conception du niveau informatif et de son codage qui s'est modifiée, dans un processus qui est évidemment très difficilement séparable des changements syntaxiques et de la typologie textuelle, les trois niveaux - syntaxe, structure informationnelle, macrostructure - étant étroitement dépendants.

Nous insisterons, en conclusion, sur l'importance de ces problématiques pour d'autres domaines de la linguistique diachronique ; nous pensons par exemple, aux diverses approches du changement et, en particulier à celles qui s'appuient sur le concept de grammaticalisation, sur la notion de réanalyse : suffit-il de montrer l'importance du contexte, sur laquelle tout le monde s'accorde ? Ou encore de mettre en relation divers niveaux d'analyse ? Le niveau textuel est évidemment fondamental, comme cela est habituellement suggéré, mais quel rôle joue-t-il exactement et quel est son fonctionnement à telle ou telle époque ? Qu'en est-il du niveau "énonciatif" dans sa relation avec le niveau textuel ? Sur tous ces points, les apports de la linguistique du texte devraient être particulièrement enrichissants, surtout si les analyses qu'elle peut proposer prennent en compte la relativisation nécessaire que nous avons essayé de décrire.